



## ERASMUS

publié le 19/02/2024

Article de la Nouvelle République du 18.02.24

La Nouvelle République faisait paraître hier un article concernant l'accréditation Erasmus obtenue par le collège. Je profite de cette occasion pour remercier l'ensemble des personnels qui se sont investis pour obtenir pour nos élèves et pour le collège ce sésame, qui ouvre de nouvelles perspectives de mobilités.

Le principal  
Pierre ALIX

**chauvigny**

éducation

### Au collège, les voyages vont former la jeunesse

Retenu pour l'accréditation Erasmus +, le collège Gérard-Philippe va bénéficier de financements pour des voyages à l'étranger sur la période 2024-2027.

**N**ous avons eu la réponse début février et tout le monde est ravi d'obtenir des financements pour organiser des voyages à l'étranger pour les élèves et les enseignants. Pour Héloïse Bocher, la principale adjointe, l'obtention de l'accréditation Erasmus + par le collège Gérard-Philippe de Chauvigny récompense un travail collectif. Décryptage.

**L'Italie, l'Espagne, l'Allemagne et les Pays-Bas en 2024-2025**

Quelle était la situation avant Erasmus + ?

**Héloïse Bocher :** « Nous n'avions pas de financement pour ce qu'on appelle les mobilités. Les voyages qui ont eu lieu étaient financés sur les fonds propres du collège, plus une participation des familles et des actions diverses. L'année dernière, pour un voyage de 10 jours en Grèce, on n'était pas sûrs jusqu'au dernier moment de pouvoir le financer. »

Quelle a été la démarche ?

« L'année dernière, on a eu vent de formations proposées par la Dareic (D) du rectorat pour présenter à nos équipes l'accréditation Erasmus +, à quoi elle nous ouvrait et comment candidater pour répondre à un cahier des charges très lourd. Cette candidature doit être mûrie sur du long terme. »

Qui a piloté ce dossier ?

« J'en avais la responsabilité avec Coralie Ferlat, la gestionnaire, et Jennyfer Aignol, professeure documentaliste et référente culturelle. Plusieurs enseignants ont également participé ce qui nous a occupés des dizaines d'heures. L'accréditation, qui facilite la construction d'un projet de voyage, est valable pour trois années, jusqu'en 2027-2028. »

Concrètement, comment ça marche ?

« On doit annoncer le nombre de mobilités élèves et adultes qu'on désire faire sur les 12 prochains mois. En fonction de cela, l'agence Erasmus nous dotera d'une enveloppe comprise entre 20.000 € et 5 M€. Au 1<sup>er</sup> juin, on connaîtra la dotation pour l'année scolaire 2024-2025. »

Quels sont les projets ?

« On envisage quatre projets : Rome en Italie, les Pays-Bas, l'Espagne et l'Allemagne avec la ville jumelée de Geisenheim. Une des thématiques de nos mobilités, c'est la dimension développement durable. Des collégiens vont aller aux Pays-Bas en train et sur place, ce sera tout à vélo. »

Quel est l'intérêt pour les élèves ?

« Ils auront plus de voyages. C'est un enjeu linguistique, pédagogique et pour les compétences psychosociales : l'autonomie, l'écoute, la curiosité, le vivre ensemble, avec le développement d'une citoyenneté européenne. C'est aussi une ouverture culturelle et une tentative de réduction des inégalités sociales et économiques qui traversent le collège où nous avons des élèves Ulis et Segpa qui seront aussi concernés par les projets. »

Nous arrivons au milieu de l'année scolaire...

« Pour les 3<sup>es</sup>, on est dans l'objectif du brevet. C'est aussi la période des évaluations nationales, riches en enjeux. Le 11 mars, des étudiants de la faculté de droit viendront présenter des ateliers d'art oratoire, d'éloquence pour l'entraînement à l'oral du brevet. Les 4<sup>es</sup> vont pouvoir se positionner sur la voie professionnelle et les 6<sup>es</sup> sur leur deuxième langue. Cela fleurit bon la rentrée d'après... »

Jean-François Rullier

(1) Déléguée académique aux relations européennes internationales et à la coopération en charge des mobilités internationales.

